

PARLONS DÉVELOPPEMENT



Pour une deuxième année consécutive, le Centre local de développement a reçu une **délégation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère** avec pour objectif de favoriser le développement des affaires entre les entreprises de cette région française et celles de la MRC du Granit.

Six entreprises faisaient partie de la délégation dans des domaines aussi variés que le transport et le voyage, la restauration, la fabrication de mobilier pour l'hôtellerie et la restauration, la fabrication de bijoux, la fabrication d'escaliers, etc. Le programme établi dans la région du Granit les 28 et 29 septembre leur a permis de rencontrer des entreprises et des intervenants économiques du territoire. Les intérêts mutuels des entreprises touchent le développement de nouveaux marchés, l'accessibilité à des matières premières, l'échange d'expertises et de savoir-faire, le développement de nouveaux partenariats d'affaires...

La Chambre de Commerce et d'Industrie était représentée par monsieur Michel Gabillon, vice-président industrie et par monsieur Jean-Paul Coléon, trésorier. Le CLD et la région du Granit étaient représentés par monsieur Félix Destrijker, président, monsieur Maurice Bernier, préfet de la MRC du Granit et madame Colette-Roy Laroche, mairesse de Lac-Mégantic. Tous ont unanimement réitéré l'intérêt de nos deux régions à développer des échanges et des liens réguliers dans une vision structurante et à long terme.

EN BREF

★ Le CLD a apporté son soutien pour le démarrage d'une nouvelle entreprise « **Mikel ange enr.** » administrée par madame Andrée Lacroix. L'entreprise est située dans le rang 10 dans la municipalité de Sainte-Cécile de Whitton. Les principales activités de l'entreprise sont de peindre, teindre, vernir, décaper des moulures, des cadrages, des portes, des meubles, des treillis, etc. Elle vise à effectuer beaucoup de sous-traitance pour les peintres de la région ainsi que desservir les clients particuliers. Le CLD tient à souligner l'aide financière apportée par le Centre Local d'emploi (CLE) via la mesure de Soutien au Travail Autonome qui, grâce à son support, a permis la concrétisation de ce projet.

★ Le chauffage aux granules gagne rapidement en popularité dans le secteur résidentiel. Toutefois, il est encore peu utilisé dans les écoles, édifices publics, églises, usines et autres bâtiments non résidentiels de taille moyenne. Pourtant, tout indique qu'il pourrait s'avérer là aussi économique et pratique. La firme d'ingénierie Genivar a été mandatée pour réaliser une **étude** qui explorera ce marché potentiel et déterminera ce qu'impliquerait la mise en place d'une entreprise qui voudrait développer et desservir ce marché. Le territoire étudié englobe les villes de Sherbrooke, Theford Mines et Saint-Georges. Les conditions de mise en place d'une entreprise seront scrutées sous plusieurs angles, dont : les ressources humaines, matérielles et financières requises; la réglementation entourant la vente d'énergie; la forme juridique d'entreprise; les programmes de subvention disponibles; les modèles contractuels offerts par l'entreprise à ses clients. L'étude se penchera aussi sur l'approvisionnement en granules et plus particulièrement, sur l'utilisation de granules fabriquées à partir de biomasse agricole. Le financement de cette étude est assuré conjointement par le Fonds études et démarchage et des partenaires privés. Pour information, contactez André Piette au 819-583-4411 poste 222.

★ Les statistiques d'achalandage comptabilisées au Bureau d'accueil touristique (BAT) de Lac-Mégantic et les résultats d'un sondage acheminé aux partenaires touristiques de la région de Mégantic (une trentaine d'entreprises ont répondu au questionnaire), permettent de dresser un **bilan**, somme toute, plutôt **satisfaisant** de la saison touristique 2008. En moyenne, le nombre de nuitées a légèrement augmenté. Les séjours parfois plus longs ont permis de maintenir la performance de la région. Le bureau d'accueil a cependant enregistré une baisse d'achalandage de 27% du début juin à la mi-octobre 2008. Du côté des entreprises touristiques, l'indice de satisfaction des attraits et des activités est très variable parmi les réponses reçues, ce qui résulte à une moyenne de 7.2/10. Plusieurs entreprises offrant des activités extérieures ont connu des baisses attribuables au mauvais temps (croisières, location d'embarcation nautique, etc.). En ce qui a trait aux événements, la majorité ont connu des chiffres à la hausse ou une stabilité enviable. En résumé, la saison touristique 2008 ne passera sûrement pas à l'histoire en terme d'achalandage et nous rappelle que nous devons continuer à faire des efforts considérables sur le plan promotionnel. À titre d'exemple, le CLD développe actuellement une nouvelle plate-forme Internet qui répondra aux exigences élevées des internautes à la recherche d'une destination vacances. Le nouveau site mis en ligne prochainement sera encore plus attrayant et convivial.



Émilie Bédard, coordonnatrice bureau d'accueil touristique

